

un linge blanc, chose étonnante et merveilleuse. Il fut grandement étonné lorsqu'il vit l'explication de cette lettre : quiconque la portera sur soi ne craindra aucune injustice, ne sera point accusé de la mort injuste, ne mourra sans recevoir les dernières grâces que Dieu confie aux fidèles, ni par le feu en bataille, ne sera pas accusé par de faux témoins. Si une personne est possédée du démon, mettez le saint Suaire sur elle, sur-le-champ elle en sera délivrée. Ceux qui le porteront sur eux sont assurés de voir la très-sainte Vierge, trois jours avant leur mort, et elle conservera les grains et les fruits de la terre.

Une autre lettre a été envoyée miraculeusement par Jésus-Christ écrite de sa propre main, et dictée de sa bouche sacrée en lettres d'or : " Si vous portez cette lettre sur vous, jamais le malin esprit, ni le feu, ni le tonnerre, ni la tempête ne vous toucheront. Lorsqu'une femme sera en peine d'accouchement, mettez cette lettre sur elle, elle sera délivrée, chose que Dieu nous assure par sa bouche sacrée."

Jésus-Christ, sans doute pour donner plus de vertu à cette lettre, l'a dictée, et de plus l'a écrite; on ne peut pas prendre trop de précautions pour empêcher que le tonnerre ou le feu vous démolissent, mais cette lettre copiée par des mains mortelles et indignes aura-t-elle la même efficacité que l'original? Un bon catholique peut avoir des doutes là-dessus, et quand il s'agit du salut de son âme, il convient d'être bien renseigné.

Mais il n'est plus permis d'avoir la moindre incertitude en présence de faits irrécusables comme les suivants, rapportés dans le petit livre cité plus haut : " Une femme en travail d'enfant, ayant été abandonnée des médecins et de tout le monde, a été délivrée par la vertu du St. Suaire. Un charpentier, faisant un bâtiment, tomba du faite jusque sur les fondements (quels fondements ?) sans se faire le moindre mal, et retourna de suite à son travail par le St. Suaire." (P. 16.)

Comment lire ces miracles sans répandre des larmes sur le sort de tant de femmes mortes, parce qu'elles ne portaient pas le St. Suaire?

Ce St. Suaire, à part toutes les grâces merveilleuses qu'il prodigue, a encore le don de vous transférer des indulgences.

Oh! les indulgences. Gardez-vous de les dédaigner, celles qui se vendent surtout. Grâce à elles, on devient blanc comme neige, après les plus abominables forfaits.

A ce propos, il me revient heureusement en mémoire le texte d'une des lettres d'absolution, que le pape Léon X chargeait les moines de vendre au 16^{me} siècle. Il y en avait pour les petits péchés; celles-là coûtaient moins cher; il y en avait pour les grands péchés, et comme à cette époque de violences, de désorganisation sociale, de défaut absolu de police et de justice, de force et de perfidie, la moitié des hommes étaient des scélérats, les amateurs de perfection peuvent juger combien étaient nombreux ceux qui achetaient les grandes lettres d'absolution, et combien elles servaient à multiplier les crimes. En voici un modèle :

" Que Notre Seigneur Jésus-Christ ait pitié de toi, qu'il t'absolve par les mérites de sa très sainte passion. Et moi, en vertu de la puissance apostolique qui m'a été confiée, je t'absous de toutes les censures ecclésiastiques, jugements et peines que tu as pu mériter; de plus, de tous les excès, péchés, ou crimes que tu as pu commettre, quelque grands et énormes.